

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE**

**20<sup>e</sup> Colloque international de Bibliologie,  
science de la communication écrite**

**Brazzaville (17-21 décembre 2007)**

*La Gestion scientifique de l'information écrite  
par les Bibliothèques francophones africaines*

**LA SOCIOLOGIE DE LA BIBLIOGRAPHIE :  
ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE EN AFRIQUE**

**Par**

**Jean-Pierre MANUANA NSEKA**



La sociologie de la bibliographie n'est plus une discipline scientifique récente. Mais, soutenir ceci ne veut point dire que la discipline serait une panacée, c'est-à-dire d'application très aisée. Pour en faire une meilleure application, surtout en contexte africain, il nous semble que la nécessité s'impose de (re-)penser son (ses) fondement(s). En effet, ce n'est que lorsque nous aurons de cette discipline une compréhension bien raisonnée que nous pourrions au mieux en faire usage pour le grand bien de nos institutions et des populations qu'elles desservent. Dans cette perspective, nous nous proposons ici une réflexion sur la sociologie de la bibliographie en nous posant les questions suivantes : *Quelle est l'origine de cette expression ? Qui l'a forgée et pour quel but ? Et quelle est sa place dans les travaux bibliographiques ? Quelles en sont les applications en bibliologie ? Quelle est l'importance d'une analyse sociologique de la bibliographie pour une nation ? Quel est le rôle de la bibliologie politique, de la bibliographie politique et de la bibliologie sociologique culturelle ?* Pour répondre à ces questions, nous divisons notre exposé en trois points, à savoir : origine, précurseurs et objet de la sociologie ; applications de la sociologie de la bibliographie en Afrique ; et théorie de la sociologie de la bibliographie.

## **Origine, précurseurs et objet de la sociologie de la bibliographie**

### ***Origine et précurseurs***

Selon le témoignage de Martin RANIVO, l'expression « sociologie de la bibliographie » a été introduite en 1971 par R. ESTIVALS dans la bibliométrie bibliographique<sup>1</sup>. Toutefois, il est utile de signaler que le principe d'une approche sociologique de la bibliographie n'est pas neuf. Il remonte à L. N. MALCLES qui, dès la publication en 1956 de *La Bibliographie*, assignait à cette approche les tâches suivantes : « Établir des corrélations entre l'activité des bibliographes aux diverses époques et les besoins de la recherche intellectuelle ; déterminer pour chaque époque les rapports entre les facteurs historiques, économiques ou autres et la production des répertoires ; discerner enfin les courants d'influence d'une nation à l'autre, tels pourraient être les objectifs d'une étude scientifique d'ensemble »<sup>2</sup>. La même année, G. VARET, dans *Histoire et savoir*, a engagé la bibliographie dans une nouvelle direction théorique, celle de la philosophie de la bibliographie, qui se propose de « déchiffrer la Croix du Savoir dans l'horoscope bibliographique ». Ses remarques ont été resituées plus tard par R. ESTIVALS « dans une double perspective historique et fonctionnelle. La philosophie devient dès lors sociologie de la bibliographie »<sup>3</sup>.

### ***Objet de la sociologie de la bibliographie***

L'objet de la sociologie de la bibliographie est de « [...] rendre compte des catégories successives de bibliographies (genres, espèces, nature), de leurs formes, des *classifications bibliographiques* adoptées, des documents retenus (types, personnalités et nationalités des auteurs, langues, lieux et dates d'édition, etc.) ainsi que d'autres caractéristiques, par l'étude de l'évolution des sociétés qui leur ont donné naissance. Celle-ci influe sur le système d'information, notamment sur les circuits et structures d'abord bibliologiques, puis bibliographiques »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Martin RANIVO – *Sociologie de la bibliographie*, in : *Les sciences de l'écrit*, p.484

<sup>2</sup> Louise-Noëlle MALCLES – *La bibliographie*. Paris : PUF, 1956, p. 4

<sup>3</sup> Martin RANIVO, *op. cit.* p.484.

<sup>4</sup> *Ibid.*

## Applications de la sociologie de la bibliographie en Afrique

Cette théorie de la sociologie de la bibliographie a fait l'objet d'une première application en Afrique par M. RANIVO qui « s'est attaché par la suite à appliquer cette hypothèse dans l'exemple historique de Madagascar, en essayant de mettre en relation le processus de colonisation et d'indépendance dans une société dominée avec l'élaboration des bibliographies nationales »<sup>5</sup>.

Après Martin RANIVO, une deuxième application a été faite en République Démocratique du Congo par Jean-Pierre MANUANA NSEKA dans un contexte colonial caractérisé par la production de nombreuses bibliographies qui n'ont jamais fait l'objet d'une étude bibliologique<sup>6</sup>. Cette étude a débouché sur une première tentative d'étude bibliologique comparative d'application de la théorie de la sociologie de la bibliographie en Afrique afin de dégager des régularités relatives observées qui régissent ces sociétés en matière de système d'information, de circuit et de structure bibliologique et bibliographique. Les classifications dans les bibliographies produites pendant l'époque coloniale à Madagascar et étudiées par Martin RANIVO, et celles du Congo Belge relevant de l'étude de Jean-Pierre MANUANA, traduisent une certaine conception du monde par les Européens, conception teintée de la doctrine colonialiste qui prône le développement des colonies en tant que sources de richesse et de puissance pour la nation qui les possède, d'abord la Grande-Bretagne, puis la France pour Madagascar, et surtout pour la Belgique en ce qui concerne sa colonie, le Congo.

Selon R. ESTIVALS, « les travaux réalisés sur la bibliographie peuvent être classés en quatre catégories, comme l'a justement remarqué L.-N. MALCLES : les histoires de la bibliographie ; les ouvrages de technique bibliographique ; les bibliographies de bibliographies ; la philosophie de la bibliographie »<sup>7</sup>. Notre intérêt sera porté sur la dernière catégorie car elle nous plonge dans la théorie de la sociologie de la bibliographie.

## La théorie de la sociologie de la bibliographie

La philosophie de la bibliographie forme la quatrième et la dernière catégorie des travaux bibliographiques. Elle est constituée des travaux théoriques de réflexion, d'ordre plus philosophique<sup>8</sup> dans la mesure où l'étude scientifique et sociologique des bibliographies nécessite un cadre théorique de référence pour sa compréhension et son explicitation.

En effet, « la bibliographie repose sur une schématisation du savoir »<sup>9</sup> et « la classification des documents écrits doit avoir recours à la théorie de la connaissance. »<sup>10</sup> Ce sont les travaux de G. VARET qui abordent largement cette problématique<sup>11</sup>. Celle-ci a été reprise aussi par R. ESTIVALS, d'abord « dans une double perspective historique et fonctionnelle. La philosophie devient dès lors la sociologie de la bibliographie »<sup>12</sup>. Il examine ensuite le circuit

---

<sup>5</sup> *Ibid.* Voir sa thèse de doctorat intitulé *Société, culture et bibliographie nationale à Madagascar*, Bordeaux, 1990, 3 vol., 1055 p. (thèse Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux III, 1990).

<sup>6</sup> Voir notre étude illustrative et méthodologique, MANUANA, Jean-Pierre, *Quelques repères méthodologiques pour l'étude des bibliographies coloniales belges*, In : Cellule « Fin de siècle », Centre Wallonie-Bruxelles, *Papier blanc, encre noire : Cent ans de littérature au Zaïre : regards croisés : actes du Colloque de Kinshasa* (1<sup>er</sup> et 2 décembre 1995), établis sous la direction de Marc QUAGHEBEUR et Philippe NAYER par Annick VILAIN et Jean-Pierre MANUANA NSEKA, Kinshasa, Centre Wallonie-Bruxelles, 1996, p.203-218.

<sup>7</sup> Robert ESTIVALS – *Ibid.*, p.69. Nous nous inspirons de notre étude antérieure : MANUANA, N.M., *Le système de classification des livres de la Bibliothèque à la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa*, Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux III, Institut des Sciences de l'Information et de la Communication, 1988, p.7-16

<sup>8</sup> Martin RANIVO – *op. cit.*, p.9

<sup>9</sup> Robert ESTIVALS – *La bibliologie*, p.70

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.8

<sup>11</sup> G. VARET – *Histoire et savoir : introduction théorique à la bibliographie*. Paris : Les Belles Lettres, 1956

<sup>12</sup> Robert ESTIVALS – *La bibliologie*. Tome 1. *La Bibliométrie*, p. 42

bibliographique sur les plans synchronique puis diachronique pour déboucher « sur une sociologie structurelle, statique et contemporaine de la bibliographie »<sup>13</sup>. Ainsi d'après lui, « le mécanisme qui conduit à la création de la bibliographie part [...] de la source, le lecteur, et de son besoin d'information. Il remonte ensuite à la production et aux bibliographes. De la demande, on passe à l'offre »<sup>14</sup>. Toujours selon R. ESTIVALS, dans l'étude d'une bibliographie, l'analyse historique et dynamique – étudiant les causes possibles de son évolution de même que les variations des éléments du circuit bibliographique, puis celles du circuit bibliologique dont elle fait partie – doit précéder la quantification de la bibliographie qui en offrira la possibilité méthodologique. L'effort de quantification a commencé avec G. PEIGNOT, pour être renouvelé par RÖTHLISBERGER et V. ZOLTOWSKI. Elle trouvera sa théorie grâce au terme de bibliométrie inventée par OTLET et repris par R. ESTIVALS dans ses deux ouvrages : *La Bibliométrie bibliographique et La Bibliologie. Tome 1. La bibliométrie*<sup>15</sup>.

### ***Importance d'une analyse sociologique de la bibliographie pour une nation***

La théorie de la sociologie de la bibliographie a démontré que « les bibliographies traduisent en dernière analyse une certaine conception du monde par les Européens, conception teintée de la doctrine colonialiste qui prône le développement des colonies en tant que sources de richesse et de puissance pour la nation qui les possède »<sup>16</sup>. Dans cette entreprise, c'est en fin de compte le rôle non négligeable du bibliographe dans la diffusion de l'idéologie dominante dans le milieu culturel, intellectuel et scientifique<sup>17</sup> qui est mis en exergue. Ainsi, nous nous rallions à la thèse de R. ESTIVALS qui soutient que le bibliographe « constitue, développe, entretient les schémas collectifs, les catégories idéologiques dominantes »<sup>18</sup>. En définitive, les résultats d'une analyse sociologique de la bibliographie révèlent l'existence de la bibliologie politique qui renvoie à son tour à la bibliologie sociologique culturelle, facteur de développement des nations dans la mesure où l'écrit a contribué effectivement au développement social, politique, économique et culturel des nations.

Les travaux bibliographiques jouent un rôle dans l'essor économique des nations pour plusieurs raisons, entre autres :

- a) en tant que réceptacle et réflecteur des idéologies et valeurs du pouvoir dominant, la pratique bibliographique participe à la constitution de la mémoire collective ;
- b) la recherche scientifique (dans des domaines comme la politique, l'histoire, la géographie, la culture, la géologie, etc.) constitue un solide pilier pour la reconstruction d'un état où le pouvoir se préoccupe de mobiliser les forces dans le cadre d'un travail pour générer l'essor économique ;
- c) les pouvoirs politiques actuels ont la mission de revaloriser les sciences et la recherche scientifique dans la mesure où elles contribuent à l'essor des nations au lieu de les considérer comme des pratiques « inutiles » qualifiées de budgétivores.

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.44

<sup>14</sup> Robert ESTIVALS – *La Bibliologie*. p. 71

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.9

<sup>16</sup> Martin RANIVO – art. *cit.* p. 101

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.102

<sup>18</sup> Robert ESTIVALS – *La bibliologie. Tome 1 : La bibliométrie*, p. 55

## ***Le rôle de la bibliologie politique, de la bibliographie politique et de la bibliologie sociologique culturelle en sociologie de la bibliographie***

### *Le rôle de la bibliologie politique*

Les analyses en sociologie de la bibliographie amènent à la bibliologie politique, à la bibliographie politique et à la bibliologie sociologique culturelle.

La théorie de la bibliologie politique s'impose dans une telle analyse car il n'est pas possible de comprendre le développement de la communication écrite sans la situer dans ces rapports aux pouvoirs politiques, aux structures de production qui l'organisent<sup>19</sup>. Ceci se justifie aussi par le fait que « l'organisation de la communication de masse, dans un espace social et national donné, subit obligatoirement le poids du politique et (ou) les aléas de la conjoncture idéologique dominante [...] »<sup>20</sup>. Cette théorie de bibliologie politique permet ainsi de dégager des modèles bibliologiques.

### *Le rôle de la bibliographie politique*

La bibliographie n'est pas seulement un instrument de travail pour signaler, décrire, classer les documents et faciliter la recherche scientifique et l'information. Au-delà de cette activité utilitaire, elle est également un instrument de propagande politique que le bibliographe utilise pour véhiculer les idéologies du pouvoir dominant.

### *Le rôle de la bibliologie sociologique culturelle*

La bibliologie sociologique culturelle met l'accent sur les besoins sociaux qui sont à la base de la production des écrits. Dans cette perspective, l'écrit est le reflet des besoins de la société. À partir de telles analyses, il est conseillé aux nations d'élaborer des nouvelles politiques dans le domaine de la communication écrite en mettant en exergue :

- le rôle du pouvoir central qui a la mission d'orienter et de définir une politique de la communication écrite adaptée aux besoins de développement du pays en finançant les recherches dans ce domaine ;
- le rôle des ministères de la Culture et des arts, de Presse et information, de la recherche scientifique et technologique afin qu'ils encouragent la recherche et la production des résultats de celles-ci sous forme des bibliographies à diffuser dans les milieux politiques, sociaux et culturels. Ceux-ci sont appelés à dynamiser et à créer les centres de recherche afin qu'ils mettent les résultats de leur recherches au service du développement social, politique, économique et culturel du pays.
- le rôle des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale afin que les nations puissent réhabiliter leur mémoire collective suivant le principe de contrôle bibliographique universel (CBU).

Compte tenu de l'importance de l'analyse sociologique de la bibliographie pour une nation, nous exprimons le souhait que de telles recherches (thèses de doctorat ou autres) puissent être menées dans les autres pays africains afin de dégager des régularités relatives observées qui régissent ces sociétés en matière de système d'information, de circuit et de structure bibliologique et bibliographique. Ces études ne doivent pas seulement s'intéresser à l'époque coloniale mais surtout à la post-colonie afin de connaître les réels besoins des pays africains en matière d'information écrite.

---

<sup>19</sup> Eddie TAMBWE – *Écrit et pouvoir au Congo-Zaïre (1885-1990)*. p.14

<sup>20</sup> *Ibid.*